



République du Bénin

Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche
(MAEP)

Institut National des Recherches Agricoles du Bénin



FICHE TECHNIQUE

SELECTION VARIETALE PARTICIPATIVE DE RIZ SELON LE GENRE



Dr Ir DJINADOU Adijatu Kouboura Alice
Dr MSc. BELLO Iliyath Akankè
MSc. NOUKPOZOUNKOU M. Daniel
Dr Ir ADJANOHOUN Adolphe



Janvier 2020



République du Bénin

Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
(MAEP)

Institut National des Recherches Agricoles du Bénin



FICHE TECHNIQUE

SELECTION VARIETALE PARTICIPATIVE DE RIZ SELON LE GENRE



Dr Ir DJINADOU Adijatu Kouboura Alice
Dr MSc. BELLO Iliyath Akankè
MSc. NOUKPOZOUNKOU M. Daniel
Dr Ir ADJANOHOUN Adolphe

Janvier 2020

Copyright 2020 : Institut National des Recherches Agricoles du Bénin
Dépôt légal : N° 11947 du 03/01/2020, 1^{er} trimestre, Bibliothèque
Nationale (BN) du Bénin

ISBN : 978-99982-53-75-9

Pour citer cet ouvrage : Djinadou Adijatu Kouboura Alice, Bello
Iliyath Akankè, Noukpozounkou M. Daniel et Adjanohoun Adolphe.
2020. Mise en place de plateformes d'innovation au Bénin par
l'approche Recherche Agricole Intégrée pour le Développement.
Fiche technique. Dépôt légal : N° 11947 du 03/01/2020, 1^{er} trimestre,
Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin ; ISBN : 978-99982-53-75-9

Réalisation et impression de l'ouvrage

Imprimerie COCO NEW TECH, Cotonou, Bénin

Tel. +229 97 68 24 24 • E-mail : cocomensah@yahoo.fr

Droits d'utilisation

Cette création est mise à disposition selon le Contrat Creative
Commons Paternité-

Pas d'Utilisation Commerciale-Partage des Conditions Initiales à
l'Identique 2.0

France disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licences/by-ncsa/>

2.0/fr/ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street,
Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

_ Paternité (BY) : vous devez citer les noms de l'auteur original de la
manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui
vous confère cette autorisation.

_ Pas d'utilisation commerciale (NC) : vous n'avez pas le droit
d'utiliser cette création à des fins commerciales.

_ Partage des conditions initiales à l'identique (SA) : si vous modifiez,
transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de
distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à
celui-ci.

SOMMAIRE

Introduction	4
Quelques concepts	6
Conclusion	18
Références Bibliographiques	18

Liste des sigles et abréviations

- AfricaRice : Centre du riz pour l'Afrique
- AGED : Approche Genre et Développement,
- ARICA : Advanced Rice for Africa
- FAO : Food Alimentation Organization
- MAEP : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- NERICA : Nouveau Riz pour l'Afrique
- PVS : Sélection Variétale Participative
- ReSoRIV : Reconnaissance Sociale et Réglementaire de l'Innovation Variétale par la sélection participative pour les agricultures biologique et paysanne

INTRODUCTION

Le riz, de nom scientifique *Oryza sativa*, occupe la troisième place mondiale après le blé et le maïs (FAO, 2017). La production mondiale de riz paddy entre 2017 et 2018 a atteint 758,9 millions de tonnes, soit 503,8 millions de tonnes équivalent en riz usiné (FAO, 2017). Il fournit plus de 50% des calories de l'alimentation pour plus de la moitié de la population mondiale (Seck et al., 2012).

L'importance du riz ne cesse de croître, tant au plan alimentaire qu'économique. Près d'un milliard de personnes dans les zones rurales des pays en développement ont une activité dans les systèmes de production rizicole et les opérations post récolte. Le rôle stratégique qu'il joue dans l'alimentation de nombreux pays fait de lui un secteur sensible et soumis à de nombreuses interventions publiques, qui peuvent avoir des répercussions importantes sur les différents marchés (Baris, 2005).

Au Bénin, la consommation du riz entre progressivement dans les habitudes alimentaires des ménages ruraux et urbains. Sa production au plan national est passée de 124 974 tonnes en 2011 à 204 310 tonnes en 2016, soit une augmentation de 61,17% de la production nationale en cinq ans (MAEP, 2016). Toutefois, l'essor démographique galopant (3,2% par an) a amplifié la demande domestique estimée à près de 294 178 tonnes en 2016, soit un déficit de 89 868 tonnes entre la production locale et la demande nationale en riz (MAEP, 2018). Face à ce déficit crucial, le Bénin compense ses besoins par des importations massives causant ainsi de sérieux déséquilibre dans la balance commerciale du pays.

Au Bénin, la riziculture est confrontée à plusieurs contraintes. Les efforts de la recherche agricole pour sortir de cette situation ont permis d'aboutir à la mise au point, dans les années 90, à plusieurs variétés de riz NERICA « Nouveau Riz pour l'Afrique » par AfricaRice, le Centre du riz pour l'Afrique. Après le succès des NERICA avec les différentes sélections effectuées par les producteurs suivant leurs critères (Bello et al.,

2015), au vu des difficultés liées aux changements climatiques, AfricaRice a mis au point, d'autres types de variétés de riz nommés ARICA (Variétés de riz avancées pour l'Afrique) depuis 2013. Elles donnent des rendements supérieurs de 15 à 50% aux variétés habituellement utilisées. Ainsi, ARICA 2 présente un rendement supérieur de 50% à celui de NERICA-L19. ARICA 4 présente un rendement supérieur de 15% à celui du NERICA 4. En 2016, ARICA 16 a été homologué au Bénin. Ces variétés ARICA s'adaptent à l'écologie de bas-fond pluvial propre aux pays d'Afrique de l'Ouest (<https://www.jeuneafrique.com/19384/economie/arica-une-nouvelle-vari-t-de-riz-pour-l-afrique/>). Trente (30) de ces variétés améliorées de riz (NERICA, ARICA) de bas-fonds à cycle court ont été introduites dans la Vallée de l'Ouémé au sud du Bénin pour être testées par les riziculteurs et rizicultrices par la sélection variétale participative. Selon Allarangaye et *al.*, (2003), la sélection participative permet une collaboration entre producteurs et chercheurs, ce qui facilite le partage des savoirs et des compétences. Elle permet aussi de mieux cerner définir les critères de choix des paysans dans leur diversité.

Objectifs

La présente fiche technique aborde l'utilisation ou l'application de l'approche genre à la sélection variétale participative (PVS). Cette étude est transversale à visée descriptive et analytique sur les producteurs de riz, selon le genre, dans la vallée de l'Ouémé afin d'identifier dans un premier temps la ou les variété(s) les plus appréciées et les moins appréciées ; et dans un second temps, les raisons qui ont fondé ces choix.

Quelques concepts

Sélection variétale participative

La sélection variétale participative (PVS) peut être définie comme une forme de sélection qui associe tous les acteurs de la filière, en particulier les agriculteurs, non seulement à la définition des objectifs de sélection, mais aussi à la conduite du processus même de sélection et de création de variétés. Elle présente l'avantage de réduire le temps qui sépare la mise au point d'une variété et son homologation – 3 ans avec la sélection variétale participative contre 7 ans par la méthode conventionnelle (Sié *et al.*, 2009). Elle peut être aussi défini comme un processus par lequel les agriculteurs créent en collaboration avec des chercheurs et associations les variétés adaptées à leurs besoins et pratiques spécifiques (ReSoRIV, 2013).

Approche Genre et Développement

L'introduction de la variable genre en sciences sociales permet de s'interroger sur les statuts et les rôles de la femme aussi bien que celui de l'homme dans la stratification sociale, sur l'impact des rapports entre hommes et femmes dans les situations qui concernent l'individu ou le groupe (Lahai *et al.*, 2000). Selon l'Approche Genre et Développement (AGED), du fait que les hommes et les femmes assument des rôles différents, leurs expériences, leurs connaissances, leurs compétences et leurs besoins diffèrent également. L'objectif, en analysant les perceptions selon l'AGED, est de mieux comprendre les spécificités hommes/femmes et les réalités qui les sous-tendent et, par conséquent, de mieux utiliser les potentialités, connaissances, compétences et de mieux répondre aux contraintes et aux besoins respectifs de chacun (Crenshaw, 2000).

Perception et comportement

La perception a été conceptualisée selon Jackson *et al.* (2006) qui affirment que l'individu devient conscient de quelque chose après stimulation des sens (la vue, l'ouïe, le toucher, l'odorat, le goût). Ainsi, la perception sur les variétés de riz a été définie comme le jugement subjectif que le producteur et la productrice de riz ont porté sur les caractéristiques des variétés à évaluer, soit en se basant sur les variétés qu'il ou elle avait l'habitude de cultiver, ou en se référant à la spécificité de leurs besoins et de leur statut socio-économique. Cette étude de perception a une spécificité, à savoir qu'elle intègre l'analyse genre (Bello *et al.*, 2015. Djinadou et Acacha, 2019).

2. Méthodologie

2.1. Mise en place d'essais variétaux

Des essais variétaux ont été installés dans trois villages de trois (03) communes du Sud-Bénin (Dangbo, Zogbodomey et Covè), à raison d'un (01) village par commune. Cinq (5) producteurs ont été choisis par village pour abriter les essais. Le matériel végétal était composé de 30 variétés de riz de bas-fonds de types NERICA L et ARICA, puis des interspécifiques (tableau 1). Elles sont issues des croisements et combinent les caractères de bonnes performances et d'adaptabilité aux diverses contraintes. Deux témoins ont été utilisés : IR841 et le BL19, toutes deux des variétés de bas-fonds les plus cultivées dans les zones d'intervention.

Tableau 1 : Variétés utilisées pour la sélection participative

N°	Variété	N°	Variété
	Nom		Nom
1	ARICA 1	16	WAB2151-TGR1-WATB4
2	ARICA 2	17	IR84649-21-15-1-B
3	ARICA 3	18	FAROX521-357-H1
4	ARICA 6	19	NERICA-L6
5	ARICA 7	20	NERICA-L16
6	ARICA 8	21	NERICA-L34
7	ARICA 9	22	NERICA-L41
8	ARICA 10	23	NERICA-L42
9	ORYLUX 6	24	NERICA-L55
10	JASMINE	25	NERICA-L56
11	WAB 2098-WC1-FKR2-4-TGR1	26	NERICA-L60
12	CT18838-1-1-2-1SR-2P	27	NERICA-L19
13	WAC11-TGR6	28	NERICA-L20
14	WAB 2135-WAC B-2-TGR2-WAT-1	29	IR841
15	WAC 18WAT15-3-1	30	BL19

TPV : Très Précoce de la Vallée

2.2. Organisation de visites paysannes

Trois visites paysannes ont été organisées au stade de maturité, à raison d'une visite sur chacune des sites de Dangbo, Covè et Zogbodomey. Un nombre total de 140 riziculteurs, dont 38 femmes, a visité les sites. Ces visiteurs sont composés de riziculteurs ayant abrité les parcelles d'expérimentation et d'autres ne les ayant pas abritées. Leur objectif était de sélectionner chacun trois meilleures variétés en fonction des critères de sélection, de manière participative avec les chercheurs et techniciens.

2.3. Enquête de perceptions

Une enquête de perceptions a été menée auprès des riziculteurs et rizicultrices lors de la visite paysanne.

2.3.1. Collecte des données

Des discussions de groupe ont eu lieu avec les riziculteurs et les rizicultrices séparément (Groupe des hommes et groupe des femmes à part) sur leurs critères de sélection de variétés de riz. Un total de 12 focus-groups dans les 3 communes a été réalisé à raison de deux focus-groups mixtes suivis de deux focus-groups d'hommes et enfin deux focus-groups de femmes par commune. Dans les focus-groups, les discussions ont tourné autour des caractéristiques potentielles désirées par les riziculteurs sur les variétés de riz.

Ensuite, les hommes et les femmes sont entrés dans les parcelles pour la sélection de leurs variétés préférées et les ont comparées avec leurs variétés habituelles. Les visites ont été menées de manière à séparer les hommes et les femmes afin d'éviter l'influence des hommes lors des choix des variétés préférées.

Des critères ont été utilisés lors de la visite inter-paysanne pour apprécier les nouvelles variétés introduites et mises en compétition, notamment le comportement des plants au champ, les rendements. Grace à un guide d'entretien, les perceptions ont été recueillies dans chaque groupe : hommes et femmes.

Enfin, une enquête plus détaillée a été réalisée au moyen d'un questionnaire structuré. Les caractéristiques énoncées lors des focus-groups ont été utilisées pour concevoir un questionnaire qui a permis d'interviewer individuellement les 140 producteurs.

Pour l'évaluation des choix des producteurs et les productrices sur les variétés de riz, les critères de sélection élaborés par le Centre du Riz pour l'Afrique (2009) ont été utilisés, à savoir bon arôme, bon tallage, rendement élevé, cycle court, croissance rapide, homogénéité, etc.

2.3.2. Données collectées

Les données collectées sont les variétés choisies par ordre d'intérêt par individu parmi les 30 variétés en test ; puis les critères sur lesquels ils se sont basés pour faire ces choix. Les données étaient désagrégées par sexe, à savoir les variétés choisies par les femmes et celles choisies par les hommes ; puis les critères de ces choix toujours selon les femmes séparément des hommes.

2.3.3. Analyse des données

Après le dépouillement, le logiciel CS PRO version 7.0 a été utilisé pour la saisie des différents questionnaires administrés sur le terrain. Après cette étape, le logiciel Spss version 21 a permis de faire le traitement et l'analyse des données recueillies. Une analyse de contenu a permis de traiter les perceptions des producteurs par rapport à la sélection variétale participative à laquelle ils venaient de participer. Les données ont été désagrégées par sexe et les analyses menées au sein de chaque catégorie. Les réactions des femmes ont été comparées à celles des hommes.

L'analyse des choix et des critères de choix selon le genre a consisté en une analyse transversale à visée descriptive et analytique menée selon le genre sur l'ensemble des visiteurs dans les parcelles afin d'identifier dans un premier temps la ou les variété(s) les plus aimées, et dans un second temps, la ou les raisons qui ont fondé ces choix toujours selon le genre.

3. Résultats

3.1. Choix des variétés selon le genre par les participants

Les résultats de sélection de variétés par les producteurs et productrices du riz au premier, deuxième et troisième choix sont présentés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Choix des variétés du riz selon le genre

Variétés	1 ^{er} Choix		2 ^{ème} Choix		3 ^{ème} Choix	
	% F	% H	% F	% H	% F	% H
ARICA 1	5,3	5,9	31,6	2		
ARICA 2	0	5,9	5,3	5,9	15,8	5,9
ARICA 3	0	2	5,3	0	0	3,9
ARICA 6	0	3,9	5,3	7,8	0	11,8
ARICA 7	5,3	0	10,5	0		
ARICA 8	0	11,8	10,5	9,8	26,3	13,7
ARICA 9	21,1	27,5	5,3	15,7	15,8	3,9
ARICA 10						
ORYLUX 6			5,3	5,9	5,3	3,9
JASMINE			5,3	0	0	2
WAB 2098- WC1-FKR2-4- TGR1	5,3	0	0	2		
CT18838-1-1- 2-1SR-2P			0	2		
WAC11-TGR6	5,3	13,7	5,3	3,9	0	5,9
WAB 2135- WAC B-2- TGR2-WAT-1	5,3	2	0	3,9		
WAC 18WAT15-3-1			5,3	0		
WAB2151- TGR1-WATB4					0	2

IR84649-21-15-1-B						
FAROX521-357-H1			0	2	0	2
NERICA-L6	10,5	9,8	0	9,8	5,3	17,6
NERICA-L16	5,3	0				
NERICAL-34	15,8	3,9	5,3	15,7	21,1	9,8
NERICA-L41						
NERICA-L42					0	2
NERICA-L55	10,5	9,8	0	7,8	10,5	0
NERICA-L56						
NERICA-L60					0	3,9
NERICA-L19	0	2	0	5,9	0	5,9
NERICA-L20	5,3	2			0	3,9
IR841	5,3	0			0	2
BL19						
khi-carré de Pearson	20,478	34,450***	21,150			
Rapport de vraisemblance	23,231	37,359***	26,631			
T de Fisher	18,786	28,740***	18,113			
Nombre d'observations valides	70	70	70			

H= Homme ; F = Femme

Source : Enquête 2019

Résultat d'analyse

Les trois premières variétés retenues par les hommes sont, par ordre décroissant de préférence, ARICA 9, NERICA-L 34 et NERICA-L 6. Les femmes ont plutôt retenu les trois premières variétés suivantes : ARICA 9, NERICA-L34, ARICA 1 et ARICA 8. En effet, le premier choix des femmes et des hommes parmi les variétés en test a été ARICA 9 avec des pourcentages de 21 % pour les femmes et de 27%

pour les hommes (Tableau 2). Au deuxième choix, le choix des hommes n'a pas changé ; ils préfèrent toujours ARICA 9 à un pourcentage de 15,7 %, mais ex aequo avec la variété NERICA-L34 tandis que 31,6 % des femmes préfèrent la variété ARICA 1 (Tableau 2). Au troisième choix, les hommes et les femmes ont choisi deux différentes variétés. Il s'agit de la NERICA-L 6 (17,6%) chez les hommes et ARICA 8 (26,3 %) chez les femmes.

3.2. Raisons de choix des variétés par les producteurs et productrices du riz

Le tallage et la précocité se sont révélés être les deux caractéristiques les plus importantes qui ont amené les riziculteurs à faire leurs choix de la première variété (tableau 3). Cependant, pour le troisième critère, les femmes ont ensuite accordé plus d'importance au critère « Autres » dans lequel l'on retrouve plusieurs caractéristiques liées à leurs tâches agricoles, telles que le sarclage « facilité de débroussaillage et de sarclage » et la récolte (Taille moyenne à la fin du cycle) tandis que les hommes, ont ajouté le critère « Vigueur ».

Lors du deuxième choix, après la similitude de genre pour la première raison quant au critère « Tallage », les hommes ont considéré les critères « Résistance aux intempéries » et « Epiaison » pour le deuxième et le troisième choix. Les femmes ont choisi en tenant compte de « Autres » et « Homogénéité de la parcelle ».

La troisième meilleure variété a été choisie en tenant compte des critères « Tallage », « Résistance aux intempéries » et « Vigueur » par les hommes. Les femmes ont choisi selon les critères « Tallage », « Autres » et « Caractéristiques liées à la feuille » (Tableau 3).

Tableau 3 : Raisons de choix des variétés du riz selon le genre

Raisons	1 ^{er} Choix		2 ^{ème} Choix		3 ^{ème} Choix	
	% F	% H	% F	% H	% F	% H
Bon tallage	53,17	50,54	37,93	53,25	42,86	53,25
Cycle moyen	0	1,08	0	2,6	0	1,30
Bon rendement	0	5,08	0	0	7,14	0
Bon développement	1,45	2,15	0	0	0	5,19
Précocité	13,79	8,60	10,34	2,60	3,57	5,19
Epiaison	0,90	5,38	3,45	6,49	0	1,30
Caractéristiques liées à la feuille	9,45	5,38	6,90	2,60	14,29	6,5
Résistance aux intempéries	7,45	5,68	13,79	16,39	10,71	11,69
Vigueur	0	7,53	3,45	6,49	0	6,6
Homogénéité	3,45	4,30	10,79	4,30	3,57	2,60
Autres (Résistance aux mauvaises herbes, Taille moyenne, Bonne initiation paniculaire, Bon aspect phénotypique, Résistance à la verse)	10,3	4,3	13,34	5,29	17,86	4,29

H = Homme ; F = Femme

Source : Enquête, 2019

3.3. Genre dans la sélection variétale participative

Cette étude s'est focalisée sur le ressenti des femmes, qui souvent ne ressortent pas spécifiquement dans les analyses des sélections variétales. Les rizicultrices de la Vallée de l'Ouémé ont assuré que leur participation aux essais variétaux participatifs leur a permis d'avoir beaucoup d'avantages, à savoir (i) la reconnaissance de leur existence en tant que femmes dans les prises de décisions ; (ii) la valorisation de leurs savoirs ; et (iii) le renforcement de leurs propres capacités pour faire des choix.

Les hommes, quant à eux, ont reconnu la nécessité de demander aux femmes de faire également leurs choix, indépendamment d'eux.

Bien que des similitudes aient été identifiées dans le choix des trois meilleures variétés, des différenciations de genre ont été remarquées dans les raisons qui les ont amenés à faire ces choix.

Les choix des riziculteurs ont été similaires pour ce qu'ils considèrent comme la meilleure variété et les raisons, par conséquent se sont révélées être les mêmes également. Le tallage suivi de la précocité étaient les deux caractéristiques les plus importantes qu'ils ont d'abord considérées, tous genres confondus. Cependant, comme troisième critère, les femmes ont ensuite accordé plus d'importance au critère « Autres » dans lequel l'on retrouve plusieurs caractéristiques liées à leurs tâches agricoles, telles que le sarclage « facilité de débroussaillage et de sarclage » et la récolte (Taille moyenne à la fin du cycle) tandis que les hommes ont ajouté le critère « Vigueur ».

Lors du deuxième choix, après la similitude de genre pour la première raison quant au critère « Tallage », les hommes ont considéré les critères « Résistance aux intempéries » et « Epiaison » pour le deuxième et le troisième choix. Les femmes ont choisi en tenant compte de « Autres » et « Homogénéité ».

La troisième meilleure variété a été choisie en tenant compte des critères « Tallage », « Résistance aux intempéries » et « Vigueur » par les hommes. Les femmes ont choisi selon les critères « Tallage », « Autres » et « Caractéristiques liées à la feuille ».

Les résultats prouvent que les connaissances et les compétences des femmes sont essentielles pour prendre des décisions éclairées dans la filière riz. Il faut reconnaître que, dans les raisons de choix, à aucun moment, les hommes n'ont considéré les critères « Autres » dans lequel se trouvaient plusieurs contraintes spécifiques aux femmes liées à leurs rôles dans la riziculture.

Ce sont les femmes qui s'occupent du sarclage et de la récolte du riz en dehors du semis (Djinadou, 2011).

Donc, elles s'inquiètent d'avoir une variété qui se laisserait facilement envahir par les adventices, ce qui leur donnerait plus de travail de sarclage dans leurs champs comme dans ceux de leurs maris. De même, elles n'aimeraient pas que le riz pousse trop haut, ce qui leur rendrait la tâche difficile à la récolte.

Implication pour le développement

Les résultats de cette étude relancent les questions d'autonomisation de la femme. La question de l'autonomisation des femmes a souvent été minimisée ou mal abordée dans le secteur agricole. Cette intégration du genre a permis aux femmes de voir que les chercheurs et les vulgarisateurs avaient confiance en elles pour prendre des décisions liées au choix, à l'acquisition et au rejet des variétés et à la gestion des cultures. La globalisation n'est plus permise car la société n'est pas uniforme ; elle est "genrée", c'est-à-dire catégorisée en hommes et femmes qui doivent toutes deux profiter du développement (Djinadou, 2011). Même si, parfois, les variétés choisies étaient les mêmes par les hommes et les femmes et que les raisons de choix des variétés étaient similaires, il est important toutefois de faire ressortir les différenciations visibles. L'implication des femmes dans la sélection variétale participative contribuera, à coup sûr, à la réduction des disparités genre dans le secteur agricole (Djinadou *et al.*, 2019). La prise en compte du genre dans le secteur agricole est une nécessité pour le développement de tous les pays. Ceci doit devenir une réalité à travers les documents de politiques et de stratégies agricoles nationales dans lesquels il est important de notifier de façon concrète comment le genre et l'équité sociale doivent être pris en compte de manière spécifique dans les sous-secteurs. Les décideurs politiques devraient adopter une perspective de genre ou une approche intégrée dans leurs prises de décision ou dans l'élaboration des politiques agricoles.

Se poser les questions adéquates afin de savoir « qui fait quoi, et en conséquence, a besoin de quoi ? » leur permettrait de prendre des mesures ou d'élaborer des lois ou des politiques plus sensibles au genre. Ainsi, les autorités à tous les niveaux pourront prendre des décisions qui réduiront les inégalités permettant du coup un développement économique harmonisé quelles que soient les catégories sociales. La production de riz sera donc plus abondante car le choix des variétés sera plus harmonieux du fait qu'elles contiendront les caractéristiques désirées par les hommes et les femmes.

Conclusion

En mettant l'accent sur l'implication des femmes dans la sélection variétale pour la recherche de variétés de riz adaptées, cette fiche technique montre comment prendre en compte le genre dans le secteur agricole. Il est temps que l'absence continue du genre dans la recherche agricole soit conjuguée au passé. Cette étude en conclut que la sélection participative variétale est le domaine par excellence où le genre doit être pris en compte. Elle démontre que la prise en compte des femmes dans la sélection participative améliore les relations de genre dans la culture du riz, car les femmes au même titre que les hommes, donnent leur choix de variétés et les raisons de leur choix. N'ayant pas les mêmes besoins, les hommes et les femmes ne désirent pas les mêmes caractéristiques dans les variétés culturales. Il est alors important d'intégrer le genre dans la sélection variétale participative. Il devrait y avoir plus d'études qui abordent la problématique genre dans tous ses contours afin de mieux en mieux cerner les besoins spécifiques des femmes et des hommes en vue de réduire les non adoptions ou les désadoptions des technologies introduites dans le secteur agricole.

Références Bibliographiques

- RESORIV. 2013. La sélection participative en France, un projet collectif ou une agriculture ou une alimentation de terroir. https://sciencescitoyennes.org/wp-content/uploads/2013/07/resoriv_selection-participative.pdf. Consulté le 9 janvier 2020, 4p. Allarangaye M. D., Gaourang D., Mbanguio K. 2003. Analyse de contraintes paysannes et amélioration variétale participative avec les riziculteurs de Mala-Lai au Tchad., 5p. hal-00140928. Jamin J. Y., Seiny Boukar L., Floret C. (éditeurs scientifiques). Actes du colloque Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Mai 2002, Garoua, Cameroun.

Prasac, N'Djamena, Tchad -Cirad, Montpellier, France. Paris, 2005. La filière riz au Mali : compétitivité et perspectives de marché, Agence Française de Développement, 63p.

Bello I. A., C Akakpo., M. Sie. J-B Dedo., M.C Allagbé, B. Agbessi, R. Adifon, A. Adjanohoun, G.A. Mensah., 2016. Sélection variétale participative des variétés de riz de bas-fonds tolérantes à la sécheresse au Centre du Bénin Sélection variétale participative des variétés de riz de bas-fonds tolérantes à la sécheresse au Centre du Bénin. Annales des sciences agronomiques 19(2) volume spécial : 419-432, 2015 ISSN 1659 – 5009.

Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO). 2009. Sélection variétale participative du riz : Manuel du technicien. Cotonou, Bénin : Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO). ISBN 92 9113 330 2. 126 p.

Crenshaw K. 2000. The intersectionality of race and gender discrimination. Background paper for the expert group meeting on gender and race discrimination. Zagreb, Croatia, November 21-24, 2000. Disponible en ligne à : <http://www.isiswomen.org/womenet/lists/apgr-list/archive/doc00009.doc>. Consulté en mai 2009. 32 p.

Djinadou A. K. A. 2011. Genre et innovations agricoles : cas des extraits aqueux de neem pour la protection phytosanitaire du niébé au sud-ouest du Bénin. Thèse de Doctorat soutenue à l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin). 300p.

Djinadou A. K. A., Acacha H. V. 2019. Analyse des perceptions des technologies selon le genre : cas des extraits aqueux de neem pour la production du niébé au sud-ouest du Bénin. Economie Rurale 370. pp. 61 à 80.

Djinadou A. K. A., Ahoyo Adjovi R. N., Hinnou C. L., Bello I. A., Adjanohoun A., Mensah A. G. 2019. Genre et sélection variétale participative de riz dans la vallée de l'Ouémé au sud du Bénin. *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé* 20

- (2) : 1-18. <https://www.ajol.info/index.php/jrsul/article/view/180461>
- FAO, 2017. L'état de la Sécurité Alimentaire et la Nutrition dans le Monde. Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la Sécurité Alimentaire. 144p.
- Jackson E. L., Quaddus M., Islam N. and Stanton J. 2006. Hybrid vigour of behavioural theories in the agribusiness research domain. is it possible? *Journal of International Farm management*, Vol. 3, N° 3. 15 p.
- Lahai B. A. Goldey N. P., and Jones G. E. 2000. The Gender of the Extension Agent and Farmers' Access to and Participation in Agricultural Extension in Nigeria. *J. Agr. Educ. Ext.* N°4 : pp. 223-233.
- Seck P, Diagne A, Mohanty S, Wopereis MCS. 2012. Crops that feed the world: *Rice. Food Security*, 4(1): 7-24. DOI 10.1007/s12571-012-0168-1
- MAEP (Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche). 2016. Rapport annuel Campagne Agricole 2014-2015. 106p.
- MAEP. (Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche). 2018. Programme National de Développement de la Filière Riz au Bénin (PNDF-Riz 2018-2021). Version finale ; mars 2018. 98 pages.